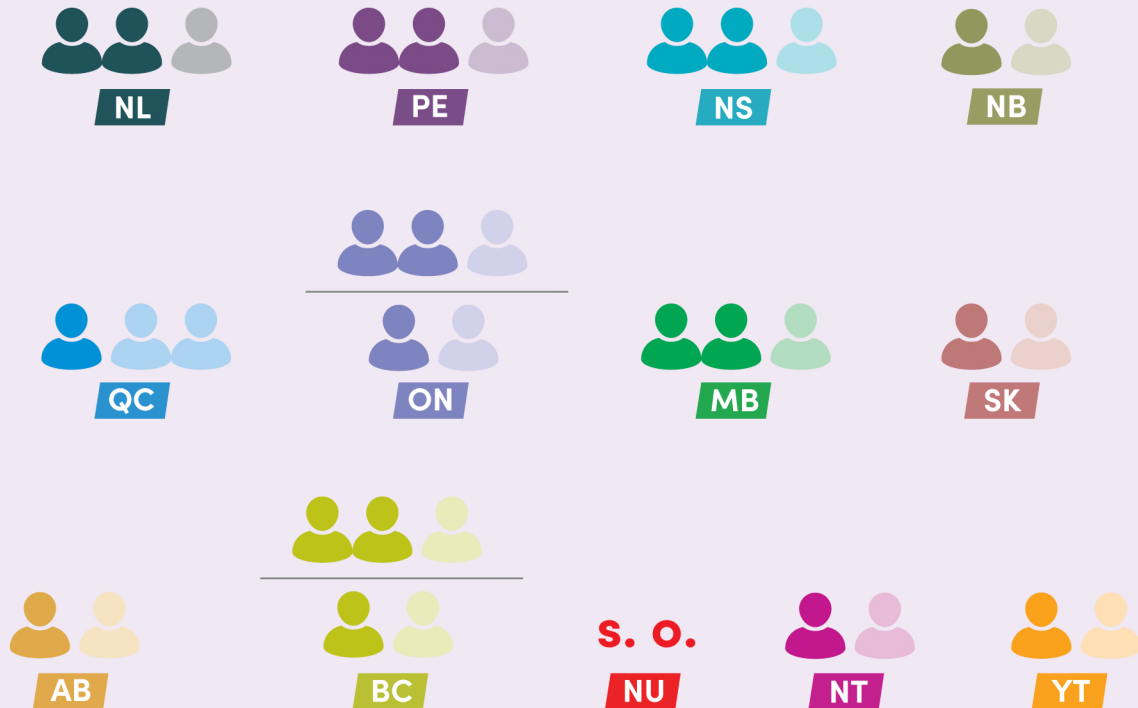


RATIO D'ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE DIPLÔMÉES ET NON DIPLÔMÉES DANS LES GROUPES PRÉSCOLAIRES PAR PROVINCE/TERRITOIRE

ÉDUCATRICES DIPLÔMÉES • ÉDUCATRICES NON DIPLÔMÉES



PE : dans les Centres de la petite enfance désignés.

QC a abaissé son ratio en raison de la pénurie de main-d'œuvre entre le 21 juillet 2021 et le 1^{er} mars 2023.

ON : 2:1 dans les groupes de 24. 1:1 dans les groupes de 16.

BC : 2:1 dans les groupes d'enfants de 0 à <36 mois. 1:1 dans les groupes d'enfants de 36 mois à 5 ans.

Le NU n'exige pas de diplôme en éducation à la petite enfance.

Point de référence : 2 éducatrices diplômées sur 3.